

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du jeudi 05 juin 2014

La séance débute à 16h00.

Sont excusés Monsieur Bruno Jacquier, Proviseur et Monsieur Michel Parmentier, IEN. Madame May Ogden Smith assure le secrétariat de séance. Monsieur Sinnaeve, Directeur du primaire et président du Conseil d'école, procède à un tour de table de présentation.

Sont présents : Mme Lina El-Khal, Censeure, M. Philippe Herriau, Directeur administratif et financier, Mme Dana Abou Chakra, Mme Katia Ounsi, Mme Maya Es Saïd, Mme Hoda El Dana, Mme Zaina Souaid, représentantes des parents d'élèves et Mme Sara Ammar, Mme Chami Orfali, Mme Dalal Kambris, Mme May Ogden Smith, représentantes des enseignants.

M. Sinnaeve présente l'ordre du jour de ce conseil d'école ainsi que les questions diverses.

A l'ordre du jour :

1. Les élèves :

- Effectifs à la prochaine rentrée scolaire,
- Les équipes éducatives de l'année.

2. Les enseignants :

- Les départs et les arrivées
- La formation continue

3. Le bilan des projets de l'année scolaire

4. Les manuels scolaires : les évolutions éventuelles

5. Modification du règlement intérieur

6. Questions diverses :

- **L'arabe langue étrangère**
- **Les parents délégués de classe**

1. Les élèves

- **Effectifs à la prochaine rentrée scolaire.**

La campagne de recrutement des maternelles a été menée en janvier. Une candidature sur deux a été retenue. 117 élèves feront leur prochaine rentrée en petite section. 115 devraient rejoindre la 6^{ème}.

Pour les autres sections : les effectifs ne doivent pas dépasser les 30 élèves par classe. Pour l'ensemble de l'école, 4 départs sont connus à ce jour. Au bilan : l'effectif de l'école primaire devrait être stable, aux alentours de 930 élèves, soit une moyenne de 28,3 élèves environ par classe (fourchette haute).

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	117	116	117	116	113	119	120	115
TOTALS	350			583				
	933							

2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15 prévisions
833	881	896	902	917	924	921	933

La répartition des effectifs dans les classes est en cours. Il a été demandé aux enseignants de se réunir en conseil de cycle pour effectuer ce brassage en tenant compte de 3 critères :

1. une répartition filles/garçons homogène
2. répartir les élèves de manière à ce que l'on ait des classes hétérogènes
3. veiller à séparer des inimitiés ou à maintenir des amitiés.

Aucune demande parentale ne sera entendue pour choisir tel ou tel enseignant comme il avait été écrit dans la lettre circulaire aux parents du 24/05/2013.

Les 5 CP sont maintenus pour l'année à venir.

- **Modalités de prise en charge des élèves en difficulté et les propositions de maintien dans le cycle**

1. Dans le courant de l'année, sont mis en place des dispositifs : **Conseils de cycle, différenciation pédagogique, aide personnalisée, Programme Personnalisé de Réussite**

Educative, Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les élèves dont le parcours scolaire nécessite des adaptations du programme ou de l'accompagnement scolaire ou encore de structure. Actuellement, 5 élèves sont concernés par un PPS.

2. En cas de PPRE ou de PPS, une équipe éducative (2013-2014 : 44 équipes éducatives pour 27 élèves ayant des problèmes importants voire des troubles d'apprentissage ou de comportement) se met en place. L'équipe éducative où sont invités les 2 parents, est un moment où les différents acteurs peuvent échanger et réfléchir à des solutions adaptées aux besoins de l'enfant. Ces échanges permettent de dédramatiser la situation et de rassurer les parents.

En cas de grosses difficultés scolaires, le PPRE peut être maintenu durant toute l'année et même d'une année sur l'autre. Son objectif est la réussite scolaire.

L'aide personnalisée se déroulait jusqu'à présent sur 9 semaines par trimestre : «3 fois 20 mn en classe et 1 fois 60 mn dans un autre niveau. L'année scolaire 2014-2015 verra un remaniement de l'AP.

3. En cas de maintien ou de réorientation, les parents sont reçus préalablement lors d'une équipe éducative dans l'année. C'est le Conseil de cycle qui décide d'un maintien ou d'une orientation et non un enseignant seul. Tous les outils d'évaluation sont utilisés. Une proposition de maintien ou de réorientation du conseil de cycle est faite aux parents sous forme écrite. Leur réponse est attendue sous huitaine. Cette année, la notification finale sera inscrite au livret le 15 juin 2014.

Les élèves et l'orientation :

45 équipes éducatives pour 27 élèves

6 propositions de maintien dans le niveau, 3 en CP et 3 en CE1

4 passages avec PPS

2 évictions d'élèves pour réorientation dans un système spécialisé.

2 passages en 6^{ème} avec PPRE passerelle

En cas de proposition de maintien, l'accord préalable des parents est indispensable pour que ce maintien soit réussi. Un maintien n'est jamais une punition, c'est la possibilité d'offrir du temps à un élève d'acquérir les compétences indispensables à la poursuite de sa scolarité.

3. Les enseignants

- **Les départs et les arrivées**

À ce jour, un départ est connu, celui de Madame Tamara Sabbagh Labban, enseignante d'arabe en PS et MS. Elle rejoint son mari dans un pays du golfe.

Le recrutement de sa remplaçante est en cours.

- **La formation continue**

Pour l'école primaire, 36 enseignants ont participé à l'un des stages inscrits au plan régional de formation. Une enseignante a participé au stage long en France. 11 enseignants ont participé aux animations pédagogiques,

En interne, 15 animations pédagogiques ont été proposées par le Directeur ou par Monsieur Claude Soum, maître formateur. Monsieur Soum et M. Sinnaeve ont également accompagné pédagogiquement des collègues dans leur classe.

La mission d'inspection de Monsieur Parmentier :

- en décembre 2013 : 12 inspections ou visites.
- en mai 2014 : une visite

Dans le cadre d'une forte action pédagogique de l'AEFE, Mr Parmentier effectuera des missions d'inspections annuelles dans tous les établissements conventionnés du Liban, donc au CPF.

Les évaluations nationales en CE1 et CM2, en anglais en CM2 ne sont plus menées à partir de cette année.

3. Les projets en cours

- **Les moments forts de l'année**

Les moments forts de cette année sont :

- Des sorties pour toutes les classes (sauf PS et MS), que ce soit à l'initiative des professeurs d'arabe ou des professeurs de français.

- 8 classes de découverte avec nuitées : les 5 CP et 2 classes de CE2 dans le Chouf, une classe de CM2 en France (Haute Marne). Le voyage des CM2 en France a permis la plantation d'un cèdre à la Boisserie à Colombey les deux Eglises, dans la maison du Général Charles De Gaulle.

2 classes de découverte à la journée.

Le taux minimal de participants aux classes de découverte a été bien respecté.

Les autres moments forts de cette année scolaire sont :

- La participation de toutes les classes de l'école au projet « Je l'ai lu, ça m'a plu ». Il convient de saluer le travail du comité de pilotage de cette action en particulier le travail des bibliothécaires, Madame Riga et Kamel ainsi que l'investissement important de Monsieur Claude Soum.
- La participation des classes à des actions menées par le bureau de l'AEFE : les rencontres technologiques pour deux classes de moyenne section et le plus classique mais néanmoins très efficace rallye math.
- L'investissement en sciences : en maternelle, la élaboration de mallettes pédagogiques, l'expérimentation en classe a où il faut souligner un fort investissement de la part de collègues

du secondaire : Madame Nesrine El Sayed et Madame Anne Ganault

- Crac, le journal ! pour lequel il convient de saluer le constant et toujours excellent travail de madame Samar Koujou.
- Des animations à la prévention de madame Lacoste : hygiène corporelle en maternelle, l'éducation à la sexualité en CM2

Quelques projets n'ont pu être menés à cause de la situation prévalant dans le pays : défi scientifique en MS, classe patrimoine Toujours pour des questions de sécurité, certains projets ont été menés dans l'école : expériences autour de l'eau pour les CP en partenariat avec l'équipe des drageons.

- **Les projets à conduire d'ici la fin de l'année**

- La classe de découverte des CM2D
- Semaine EDD du 17 au 21, exposition des classes maternelles dans le hall,
- Chorales pour les CP, CE2 et CM1.
- CM1A et CM2B : spectacle
- Le brevet sportif le 23/06/2014 de 0800 à 10h00
- Deux sorties reportées au Drageon pour deux classes de CE1

- **Actions prévues pour l'année prochaine**

CP : Recueil des arbres du CPF

CM1 : Recueil des Haikou

Ces ouvrages seront édités et présentés au salon du livre en novembre 2014.

Cycle 1 : Carnaval.

Faire évoluer Crac le journal. Certains articles du C3 devront être de vrais articles de presse.

« Je l'ai lu ça me plu » sera plurilingue l'année prochaine : français, arabe et anglais.

5. Les changements de manuels scolaires

CM2 : le manuel de français : « croque . feuilles », Français CM2, Christian DEMONGIN, Alain BONDOT, Yolande GONNET, éditions Nathan, 2013,

Lecture suivie : l'équipe de niveau souhaite changer une lecture suivie à la place de « Le prince de bène » de Michel Honaker « Le XIXe siècle, CM, Cycle 3 », Alain DagdNaud, le bibliobus historique, Hachette Education

CM1 : Français – C.L.E.O- CM1 –Manuel d'entraînement + Aide-mémoire – Edition RETZ

Cycle 2 : changements des manuels d'arabe (manuel de lecture, cahier d'exercices, livre de grammaire)

Les listes de fournitures ont été toilettées et la référence à la grille proposée au BO envoyée à tous les enseignants. Un chiffrage des listes de fournitures et de manuels sera demandé aux libraires de la place.

Intervention de Mme Souaid : « Beaucoup de cahiers ne sont pas utilisés. »

Réponse de Mme Kambris et Mme Ogden-Smith : « des efforts sont entrepris dans ce sens : certains cahiers suivent les élèves du CE2 au CM2 ; au CP deux cahiers ont été retirés de la liste en deux ans.

5. Modification du règlement intérieur :

Point XVI :

Actuellement libellé :

- Les cadeaux destinés aux enseignants à l'occasion de toutes les fêtes sont strictement interdits.
- Les leçons particulières sont fortement déconseillées.

Un addenda à ce point XVI :

- *Les réinscriptions sont soumises annuellement à l'approbation du chef d'établissement.*

Vote unanime : favorable .

6. Questions diverses

L'arabe langue étrangère : rappel du cadre européen de référence.

Dispense de la langue arabe à partir du CE2. Conditions de la dispense : difficultés d'apprentissage, autre nationalité, 3 ans passés à l'étranger. 47 élèves du primaire ont été dispensés cette année. Au cycle 2, pas de dispense mais l'arabe est enseigné en tant que langue étrangère. Il est conseillé aux parents de retarder la dispense.

Gros chantier sur la langue arabe l'année à la rentrée.

Discussion autour des matières scientifiques dans les classes du Lycée : différences entre programmes libanais et français.

Mr Sinnaeve précise qu'un groupe de travail du bureau de l'AEFE %uvre pour rapprocher les 2 programmes.

Les parents délégués : rappel de la représentation parentale à l'école.

Ils proposent un délégué pour chaque classe du primaire. Mr Sinnaeve rappelle que cette pratique n'existe pas dans les documents officiels. Les parents délégués représentants les parents doivent être élus pour asseoir leur légitimité.

Le carnet de correspondance est maintenu. Il est sponsorisé par des annonceurs et il y aura donc de la publicité.

La rentrée 2013/2014 se fera le lundi 8 Septembre pour toutes les classes sauf pour les maternelles de petite section qui rentreront le mardi 9 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Sinnaeve lève la séance à 17h46.

Le Président du Conseil d'école
Stéphane Sinnaeve

La Secrétaire de séance
May Ogden-Smith